MAPPE MONDE
64 2001.4

LA DIFFUSION DU TOURISME DANS L'ARCHIPEL COMORIEN

Jean-Christophe Gay *

RÉSUMÉ. *Des considérations politiques ont largement influencé la diffusion du tourisme dans l'archipel comorien. Sa balkanisation explique que deux îles sont concernées par le tourisme, en dépit d'un flux réduit.*

• COMORES • DIFFUSION SPATIALE • MAILLAGE POLITIQUE • MAYOTTE • TOURISME

ABSTRACT. *The distribution of tourism in the Comoran archipelago has been strongly influenced by political considerations. Its balkanisation explains why tourists go to two islands, despite reduced flows.*

• COMOROS • MAYOTTE • POLITICAL MESH • SPATIAL DISTRIBUTION • TOURISM

RESUMEN. *Los argumentos políticos han fuertemente influenciado la difusión del turismo en el archipelago de los Comores. Su balkanisazión explica que dos islas sean turísticas, a pesar de un flujo reducido.*

• COMORES • DIFUSIÓN ESPACIAL • ESTRUCTURA POLÍTICA • MAYOTTE • TURISMO

On ne peut comprendre le développement touristique mahorais sans s'intéresser à l'ensemble de l'archipel comorien (fig. 1) – regroupant actuellement près de 700 000 habitants – et à son histoire politique mouvementée. En effet, le tourisme a été grandement modifié par la balkanisation des Comores au moment de leur décolonisation (1). Nous proposons ici de confronter à la dynamique comorienne notre modèle de diffusion du tourisme dans les archipels intertropicaux (2) .

Des îles longtemps ignorées

Généralement, l'île principale d'un État ou d'un territoire multi-insulaire est la première concernée par le flux touristique, en raison de son accessibilité (fig. 2B). C'est sur celle-ci que le premier aéroport international est le plus souvent établi. Cette phase d'ouverture est précédée et parfois préparée par une phase prétouristique (fig. 2A) caractérisée par la venue d'hommes d'affaires, de fonctionnaires coloniaux ou d'aventuriers, dont les récits de voyage peuvent faire connaître et désirer certaines îles.

Les Comores ne sont devenues françaises qu'au XIXe siècle, de 1843 pour Mayotte à 1886 avec le protectorat des trois autres îles. L'administration y est des plus réduites, mais l'antériorité de la présence coloniale à Mayotte fait de celle-ci le cœur de l'archipel. Toutefois, ces dépendances de Madagascar, jugées insalubres, furent longtemps délaissées, contrairement à de nombreuses îles des mers du Sud : pas de Gauguin pour les peindre, pas de Stevenson pour les décrire.

En 1962, le déplacement du chef-lieu colonial de Dzaoudzi (Mayotte) à Moroni (Grande-Comore) attise les rivalités interinsulaires, à l'origine de la partition de l'archipel. Par ailleurs, la nouvelle « île-capitale » n'a pas de port en eau profonde et doit attendre jusqu'en 1975 pour qu'on y établisse un aéroport capable d'accueillir des vols long-courriers. Ainsi, sa totale méconnaissance par les Occidentaux et sa très médiocre accessibilité sont rédhibitoires pour le tourisme, tandis que les trois autres îles ne sont pas mieux dotées. Néanmoins, de 1962 à l'indépendance, l'augmentation du flux des voyageurs d'affaires et la multiplication des missions de fonctionnaires métropolitains favorisent le développement d'une petite et moyenne hôtellerie à Moroni. Si, au début des années 1970, la Grande-Comore entre dans sa phase d'ouverture en accueillant quelques centaines de touristes par an (fig. 2B), Mayotte reste à l'écart de cette activité.

* Université Montpellier-III. MIT3, université Paris-VII
Maison de la Géographie, 17 rue de l'Abbé de l'Épée, 34090 Montpellier

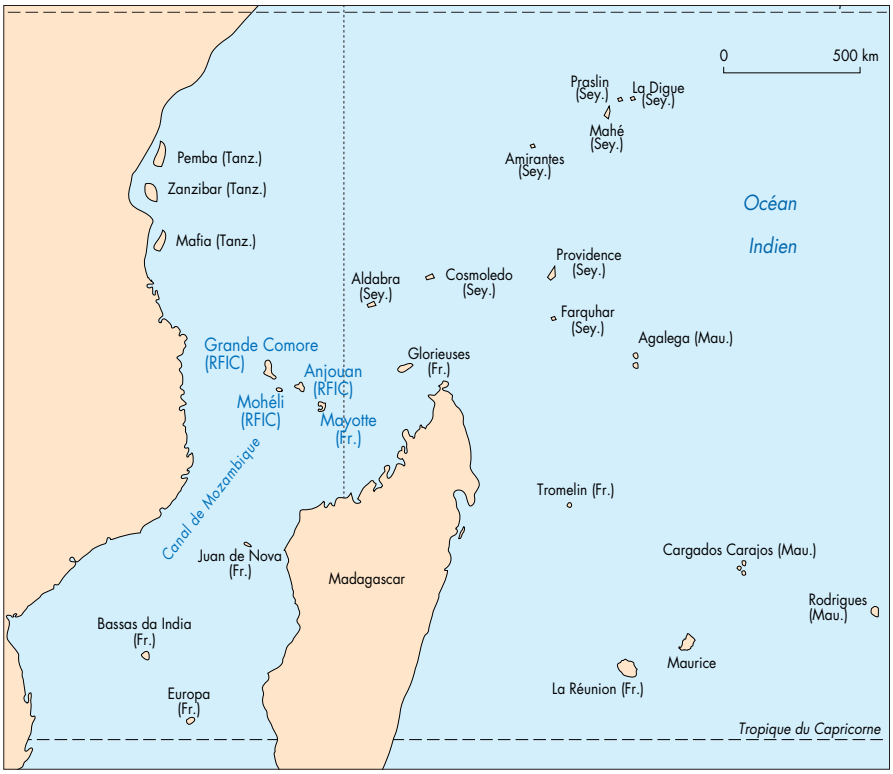

1. Localisation de l'archipel comorien

Deux pays, deux flux

L'indépendance proclamée unilatéralement par les Comores en 1975 isole Mayotte, dont la population a voté très majoritairement son maintien au sein de la République française. Dès lors, l'île se trouve encore plus marginalisée qu'entre 1962 et 1975, car la République fédérale islamique des Comores (RFIC) et Madagascar rompent toutes relations avec elle. Il faut attendre deux ans pour qu'un premier vol commercial relie Mayotte à la Réunion. Jusqu'au début des années 1990, l'accessibilité de Mayotte est réduite, le flux touristique est très faible.

Pendant ce temps, entre deux coups d'État, la fréquentation touristique aux Comores augmente, notamment en 1989 avec l'ouverture en Grande-Comore du *Galawa Beach*, situé à une vingtaine de kilomètres de l'aéroport international, encore aujourd'hui le seul hôtel comorien de classe internationale. La localisation de l'hébergement hôtelier sur l'île principale de la RFIC est typique des premiers moments du tourisme insulaire tropical, opposant de petits établissements urbains destinés surtout à une clientèle d'affaires, à de grands établissements balnéaires pas trop éloignés de la porte d'entrée aéroportuaire. Mais, en l'absence d'une compagnie aérienne nationale, la RFIC est soumise aux décisions des compagnies étrangères et l'instabilité politique chronique provoque leur retrait : coup sur coup Condor en 1995, Air France en 1996 et Emirates en 2000. Le nombre de visiteurs ne dépasse pas les 28000. Parmi ceux-ci, il n'y a qu'une minorité de touristes, les autres déclarant que le motif de leur séjour n'est pas les vacances.

Les difficultés pour se rendre à Mohéli et Anjouan (transport maritime lent, inconfortable et aléatoire, transport aérien coûteux et incertain), leur infrastructure d'accueil rudimentaire et l'agitation séparatiste d'Anjouan à partir de 1997 (3), à l'origine d'un embargo décrété par l'Organisation de l'unité africaine (OUA), expliquent que, contrairement à ce qui se passe dans la plupart des États ou territoires multi-insulaires tropicaux, il n'y a pas en RFIC redistribution de la fréquentation touristique au profit des îles secondaires.

Indépendamment de la RFIC, le tourisme mahorais s'est développé notablement dans les années 1990, grâce à l'amélioration de la desserte aérienne. L'île reste inaccessible sans escale d'Europe, en raison d'une piste d'envol trop courte, mais la dizaine de liaisons hebdomadaires de la Réunion par Boeing 737 favorise la venue de touristes, estimés par l'Insee en 1999 à 21000 (4) – dont 51 % sont des Réunionnais –, auxquels il faut ajouter 7000 croisiéristes. Les autorités françaises fondent beaucoup d'espoirs sur le tourisme en faisant passer la capacité d'accueil de 430 lits actuellement à plus de 2000 lits à moyen terme. Cinq sites, susceptibles d'accueillir des hôtels balnéaires de taille moyenne, ont été identifiés.

L'exemple comorien rappelle combien est forte la sujétion du tourisme à la politique et combien secondaires les caractéristiques naturelles. L'autonomisation de la destination mahoraise ne peut être assimilée à la phase de développement

(fig. 2C) et encore moins à la phase de diversification (fig. 2D), parce qu'elles résultent d'une croissance touristique forte, ce qui est loin d'être le cas ici. Le maillage politique vient donc compliquer les processus généraux du modèle. Son caractère prédictif amène à penser que les îles secondaires de la RFIC, particulièrement Mohéli, peuvent à moyen terme connaître un développement touristique, mais qui se fera peut-être à partir de Mayotte et non de la Grande-Comore, eu égard aux multiples difficultés de celle-ci et à la dynamique économique de celle-là. Un tel scénario ne vaut que si les querelles entre la France et la RFIC ne s'enveniment pas, ce qui asservirait à nouveau le modèle à la politique.

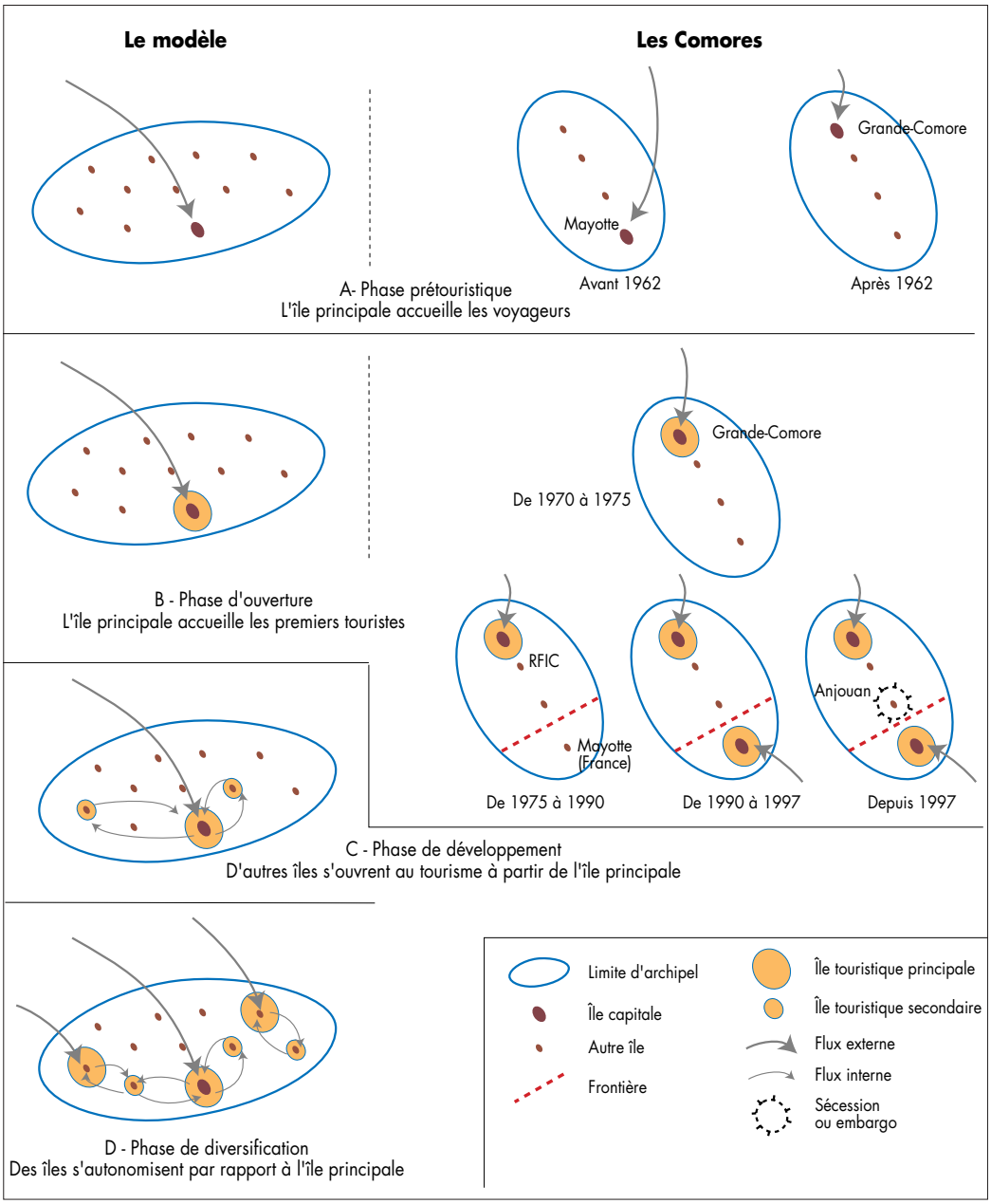

2. Du modèle de diffusion du tourisme dans les archipels intertropicaux au cas comorien

(1) Mayotte est une collectivité territoriale de la République française depuis 1976, alors que la République fédérale islamique des Comores (RFIC) est née tumultueusement en 1975.

(2) GAY J.-Ch., 2000, « La mise en tourisme des îles intertropicales », *Mappemonde*, n° 58, p. 17-22.

(3) L'accord cadre de réconciliation nationale, signé à Fomboni (Mohéli) le 17 février 2001 par le gouvernement comorien, l'autorité d'Anjouan, l'opposition et la société civile des îles, semble ouvrir une ère d'apaisement avec l'élaboration d'une nouvelle constitution pour le Nouvel Ensemble Comorien.

(4) L'évaluation du flux touristique à Mayotte reste perfectible. En 1998, l'estimation était de l'ordre de 10 000 touristes, or, sans que l'on constate sur le terrain une réelle explosion de la fréquentation, les dernières statistiques montrent qu'elle aurait plus que doublé en une année. L'installation récente de l'Insee à Mayotte et de nouveaux modes de calcul ne sont pas étrangers à ce « pseudo-boom ».

3. Une des deux plages du *Galawa Beach* en Grande-Comore. Un paysage balnéaire tropical classique : plage de sable blanc, cocotiers et eau turquoise (cliché J.-Ch. Gay, 1999)

4. La plage de N'Gouja à Mayotte (où les baobabs remplacent les cocotiers), une des plus fréquentées y compris par les tortues qui viennent y pondre de nuit (cliché J.-Ch. Gay, 1998)

Références bibliographiques

GAY J.-Ch., 1999, « Les balbutiements du tourisme mahorais », *Travaux & Documents* (Publication de la faculté des lettres et des sciences humaines de l'université de la Réunion), n° 11, p. 137-152.

GAY J.-Ch., 2000, « Le tourisme dans un espace non touristique : le cas de la République fédérale islamique des Comores », *L'Information géographique*, n° 4, p. 300-313.

GROSSET P., 1996, *Comores. Etude sectorielle « Tourisme, environnement et infrastructures »*, 46 p. et annexes.

Institut d'émission d'outre-mer, 1993, *Le Tourisme dans les Dom-Tom*, Paris, IEOM, 550 p.

Institut national de la statistique et des études économiques (antenne de Mayotte), 2000, « Le tourisme à Mayotte en 1999 », *INSEE Infos*, n° 5, 4 p.

L'INSEE À MAYOTTE : AU SERVICE DES DÉCIDEURS ET DU PUBLIC

Jusqu'en 1997, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) opérait à Mayotte sans implantation permanente. Les travaux étaient menés depuis la Réunion et Paris où les données statistiques collectées étaient traitées et centralisées. Face au manque de données statistiques, à l'irrégularité de leur collecte et aux besoins d'enquêtes et d'études spécifiques, l'INSEE a ouvert une antenne en septembre 1997. Opérationnelle quelques mois après la réalisation du dernier recensement de la population, elle dépend de la direction régionale de la Réunion. Depuis quatre ans, l'INSEE a multiplié ses travaux : mise en place d'un observatoire de l'indice des prix à la consommation ; exploitation d'une enquête relative au budget des familles réalisée en 1995 permettant d'apprécier l'évolution des modes de consommation des Mahorais ; analyses des fichiers du recensement en réponse aux demandes particulières des décideurs politiques et économiques.

Ces nombreux travaux donnent lieu à des publications imprimées localement. Trois fois par an est édité un dossier de quatre pages qui fait le point sur un sujet précis (analyse du budget des ménages, évolution de l'indice des prix, étude diachronique des conditions de logement, tendances du marché de l'emploi). Ces dossiers sont de véritables outils d'aide à la décision. Certains traitent de thèmes qui sont au cœur des politiques de développement de l'archipel, Le tourisme à Mayotte en 1999 par exemple. En effet, ce secteur d'activité, qui est amené à connaître un essor, est considéré, peut-être à tort, comme un axe de développement dont le renforcement permettrait de stimuler la croissance de l'archipel. L'objectif est d'accueillir 75 000 touristes dans un avenir proche, soit trois fois plus qu'en 1999 (21 000 touristes). Deux publications largement diffusées ont eu un grand retentissement dans l'archipel. L'une étudie la situation de la femme mahoraise, dont le rôle dans la société est fondamental ; elle situe la place des femmes à travers l'analyse des structures démographiques, de la formation, de la situation de l'emploi et des revenus. L'autre est la première édition du *Tableau économique de Mayotte*, qui a rencontré le succès commercial. Les 3 000 premiers exemplaires ayant été vendus en moins d'un an, une nouvelle livraison a été mise en librairie à la fin de l'année 2000. – **Henry R. Godard**

INSEE, 1978, 1985, 1991, 1997, *Recensement général de la population de la collectivité territorial de Mayotte*, Paris : INSEE.

INSEE, 1998, *Mayotte. Recensement de la population du 5 août 1997*, *INSEE Première*, n° 608, 4 p. (dossier rédigé par C. TOULET).

INSEE, 1998, *Résultats de l'enquête budgets des familles à Mayotte en 1995*, Mamoudzou : coll. INSEE Infos, n° 1, 4 p.

INSEE, 1998, *Tout savoir sur l'indice des prix à la consommation à Mayotte*, Mamoudzou : coll. INSEE Infos, n° 2, 4 p.

INSEE, 1998, *Le Logement à Mayotte : état des lieux*, Mamoudzou : coll. INSEE Infos, n° 3, 4 p.

INSEE, 1998, *Tableau économique de Mayotte 98/99*, Mamoudzou : INSEE, 128 p.

INSEE, 1998, *20 ans d'emploi à Mayotte*, Mamoudzou : coll. INSEE Infos, n° 4, 4 p.

INSEE, 1999, *Le Tourisme à Mayotte en 1999*, Mamoudzou : coll. INSEE Infos, n° 5, 4 p.

INSEE, 1999, *Les Femmes à Mayotte*, Mamoudzou : INSEE, 40 p.